



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 OCTOBRE 2010**

**MOT d'ACCUEIL DU PRESIDENT**

Précision sur la date qui n'est pas forcément très bien choisie du fait du début des vacances scolaires, mais il n'existe que 2 salles à Vaires et il n'a pas été possible de la faire à une autre date.

Présentation des membres du bureau présents: Philippe ROUSSEAU : président – Pierre TISSEUIL : vice-président – Chantal FOUBLE : secrétaire – Christophe CHOUX : trésorier – Alain MILLON : trésorier adjoint.

Constitution du bureau de séance : président: Philippe ROUSSEAU – vice-président: Pierre TISSEUIL – secrétaire: Chantal FOUBLE – accessors: Elisabeth LE GALLES et Philippe ROUX.

**LE BILAN MORAL :**

**PROCEDURE :**

La procédure dure toujours du fait que quelques habitants ont fait appel. L'audience aura lieu le 28 octobre 2010.

Ph. ROUSSEAU précise que pour la réclamation des débours (états de frais) par les parties adverses le délai est de 30 ans, car la nouvelle loi ramenant celui-ci à 10 ans à été promulgué après notre condamnation.

Rappel: Pour la condamnation, nous avons distribué l'argent au prorata des fonds récoltés. Les différentes parties adverses peuvent toujours réclamer leur dû à n'importe quelle personne dans une zone d'habitation les concernant. En ce qui concerne les débours versés par les personnes habitants le domaine de Vaires (Nouveaux Constructeurs), l'association a bien fait son travail, mais le chèque c'est perdu au niveau de l'étude de maître Trennec. Nous sommes obligés de faire opposition à ce chèque et d'en renvoyer un autre. (Voir bilan financier)

**TRANSPORTS :**

Pierre TISSEUIL effectue un travail continu et de fond au sein du conseil de participatif de la Communauté d'Agglomération Marne et Chantreine.

Rappel: demande pour une meilleure desserte des différents quartiers, et nous inciter à prendre les transports plutôt que la voiture. Il avait été demandé, en outre, de dévier une ligne de bus RATP par l'avenue Jean Jaurès pour raccourcir le temps de trajet vers Marne la Vallée. La RATP est gérée par les transports Ile de France, (STIF), et sort donc de la compétence d'organisation des élus du bassin Chellois. Malgré des débuts prometteurs sous l'ancienne municipalité, le projet est aujourd'hui oublié. Actuellement la réponse est assez claire, pas de grand bus par la rue J. Jaurès, Monsieur VINCENT lors de notre réunion de mairie le 02 octobre propose des bus plus petits et adaptés pour un passage par cette rue, condamnent ainsi les bus de la RATP.

Le réseau APOLLO va évoluer (lignes C & D), il devrait y avoir une desserte plus rapide pour aller à EOLE à Chelles, et des petits transports pour amener plus rapidement à la garde de VAIRES.

A long terme la gare de CHELLES a été retenue pour le «grand PARIS », une gare RER serait construite dans la zone du triage. Pour EOLE à Vaires, il faudra attendre 2025!

**LIAISONS DOUCES :** Cf CR de la réunion de la mairie du 02.10.10.(distribué lors de l'AG).

Selon nos vœux, la rue des pêcheurs sera entièrement réaménagée, côté ZAC trottoir et voie douce, de l'autre côté de la rue stationnement. M. ALEPEE soulève le problème de l'entrée des nouveaux bâtiments.

La C.A. M & C avait prévue d'arrêter La liaison douce aux feux de Paul Algis, l'association a dénoncé la dangerosité de cette terminaison et a insisté auprès du Président pour que cette voie douce soit prolongé dans la continuité des travaux jusqu'à l'entrée de la ZAC (rond point Bd des Millepertuis). Nous avons été entendu, M & C a donné son accord pour la prolongation. Les travaux démarrent en 2011.

La mairie de VAIRES voudrait faire un éco-quartier au niveau Navatte, la voie douce sera alors prolongé pour y passer afin d'aller jusqu'au collège.

**Le PPRI :**

Rien n'avance, l'enquête n'est toujours pas faite, on n'a aucune date de la part de la mairie.

L'association veut que l'on retrouve au minimum ce que nous avons obtenu au 1<sup>er</sup> PPRI et demande que notre zone passe de bleu foncé à bleu clair afin d'uniformiser la ZAC, réduisant ainsi les contraintes. Nous demandons à l'assemblée de se mobiliser lorsque l'enquête débutera.

Bonne nouvelle, le Plan d'Action Communal est enfin fait, il est en Préfecture pour attendre sa validation. (une réunion publique aura lieu), pour nous ce plan concerne principalement les risques d'inondations.

SECTEUR PLACE DE L'EUROPE: Cf CR de la réunion de la mairie du 02.10.10

- HLM 3 MOULINS: Le dossier\* est au point mort. Mme GAILLARD, responsable locale des HLM 3Moulins, n'ayant pas répondu à nos trois relances, nous avons fait un courrier à son responsable hiérarchique basé à MELUN.

\* remise en cause du stationnement couvert non utilisé par les locataires des HLM 3MOULINS. Son responsable nous à récemment répondu et nous invite à recontacter Mme GAILLARD.

La mairie a aussi des contacts avec les HLM 3Moulins, et leur à proposé de racheter le terrain pour en faire des parkings. Depuis la réunion du 02 octobre, des boxes ont été faits au niveau du petit stationnement coté transformateur.

- Rue des Ecoles: nous déplorons auprès de la Mairie la dégradation sur le transit de cette importante voie d'accès à la ZAC.

Stationnement anarchique au niveau du feu tricolore, nous demandons à ce que les places de stationnement autorisées soient marquées au sol et que la partie situé au niveau du feu soit délimité selon la réglementation du code de la route.

- Angle ancienne école des Pêcheurs: Nous continuons à nous battre pour que la commune récupère le morceau de terrain gazonné afin de permettre un passage des piétons en toute sécurité. Suite à nos différentes interventions, lors de notre réunion avec M. le Maire concernant la circulation et le stationnement, celui-ci nous a précisé qu'une étude concernant le schéma de circulation sur toute la ville de Vaires est prévue, une réunion publique sera programmée.

- Salle Multi-activités:

Nous avons demandé que soit fini l'aménagement et le renforcement de la sécurité du bassin de compensation des eaux, situé derrière la salle, que la porte du square puisse toujours resté en position fermé et agrandir la voie douce entre le parking et l'école.

ENTRETIEN DANS LA ZAC ET LE PARC :

Lors de notre rendez-vous avec la mairie, nous avons remis un dossier, avec photos, répertoriant les travaux à faire sur la ZAC. Dossier visible sur notre site.

Principaux point abordés: croisement Bleuets / Coquelicots, élagage des arbres et bosquets, stationnement, mauvais état du béton rue des violettes, ....

Philippe ROUSSEAU précise que l'association est intervenue aux niveaux de la mairie, de la C.A.M.C et des voies navigables pour l'entretien des berges du canal. Nous espérons que les différentes parties trouveront un accord dans l'intérêt de tous.

ZAC SUD :

L'association est vigilante quant aux projets. La possibilité d'une base logistique de supermarché ressemble trop à nos yeux à une plateforme multimodale.

Pierre TISSEUIL précise que le projet initial de l'aménagement est intéressant, les négociations se font entre VFF, MC et la SNCF..

L'association est extrêmement vigilante sur l'environnement et le respect de la loi sur l'eau (Un 1<sup>er</sup> bassin de rétention a été fait au moment des travaux pour le TGV et un autre bassin beaucoup plus grand devrait être fait. (un cahier des charges à MC a été créé)

INTERNET :

L'association à enquêté sur la ZAC au début de l'année, il en est ressorti qu'il fallait que l'on soit mieux desservi, trop de problèmes de connexion et de débit, la mairie réfléchit au problème. Débat sur les résultats. (cf CR du 02.10.10 et le CR de l'enquête ADSL).

LA CABANE DU PECHEUR : cette année du fait d'un manque de temps des membres, une seule Cabane a été faite. Il faudrait de nouveaux participants pour apporter de l'aide.

Philippe ROUSSEAU déplore le manque de temps des membres de l'association du fait que la plupart est encore en activité, et qu'il est difficile de se libérer pour aller aux rendez-vous et réunions.

Remerciement à Pierre TISSEUIL pour sa vive participation au conseil participatif de MC.

Tous ces points abordés représentent un investissement des membres, à titre indicatif, nous nous sommes réunis neuf fois sans compter les rendez-vous et les déplacements sur le terrain. Pour notre représentant au conseil participatif il faut lui rajouter quatre réunions hebdomadaires.

35 adhérents sont présent pour le vote dont 12 par un pouvoir

**LE BILAN MORAL EST MIS AU VOTE: IL EST APPROUVE A L'UNANIMITE.**

**LE BILAN FINANCIER :**

Présentation des comptes : distribution des comptes certifiés aux présents.

Mouvement en juillet 2009 entre le compte épargne et le compte courant pour l'achat d'un ordinateur. Celui-ci et aujourd'hui hors d'usage car il a visiblement reçu un choc électrique sur les alimentations extérieur et carte mère, elles sont détériorées. Après consultation de plusieurs professionnels, il a été décidé de ne pas le réparer car son coût est supérieur à un ordinateur neuf. Le nouveau conseil d'administration avisera des suite à donner.

Le bilan est un peu faussé par le chèque de la procédure qui n'est toujours pas débité. (Voir aussi chapitre procédure)

Il est à noter qu'une erreur a été faite au niveau de l'intitulé de la " tête de page" ce sont bien les comptes 2009-2010 (et non pas 2007-2008). Les tableaux des comptes certifiés sont en page 4.

**L'APPROBATION DES COMPTES AU 30 JUIN 2010 EST VOTE A L'UNANIMITE.**

**Le QUITUS AU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION EST VOTE A L'UNANIMITE.**

**RENOUVELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Aucun membre n'a communiqué sa démission, Alain MILLION annonce qu'il quittera son poste de trésorier adjoint au sein du bureau mais restera membre du CA.

On fait appel à candidature :

Marc BARANGER fait candidature pour entrer au CA et nous l'en remercions

Se présentent donc au CONSEIL D'ADMINISTRATION: M. Philippe ROUSSEAU; M. Pierre TISSEUIL; Mme Chantal FOUBLE; Mme Elisabeth LE GALLES; M. Christophe CHOUX; M. Alain MILLON; M. Patrice LASSERRE; M. Philippe ROUJIX; M. Fabrice COMPAGNON; M. Michel LACOMBE; M. Yves AUGER; M. Marc BARANGER.

**LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST ELU A L'UNANIMITE.**

**PROJETS DES ACTIONS DE L'ASSOCIATION POUR 2010/11**

- suivi de la procédure
- liaison SUD et ZAC du triage Sud
- P. P. R. inondation, P. A. Communal, berges du canal, bassins de rétention ....
- Place de l'Europe et rue des Ecoles
- Entretien, sécurité et circulation parc et ZAC
- Transports et liaisons douces

**QUESTION DIVERSE :**

Philippe ROUSSEAU précise que l'on a demandé à la mairie de nous communiquer le taux de l'aluminium contenu dans l'eau distribuée à Vaires, il faut noter que la mairie est responsable de l'eau qu'elle distribue.

Elisabeth LE GALLES précise que pour 2011, les immeubles Nouveaux constructeurs vont fermer leur parking extérieur et les passages situés de chaque côté.

FIN DE SEANCE à 23H15

**Le Président\***  
Philippe Rousseau

**La Secrétaire\***  
Chantal Fouble

*\* Les signatures ne figurent que sur les documents fournis aux autorités officielles.*

**Tableaux des comptes certifiés:** (voir compte rendu page 3)

22/06/2009

Bilan de l'association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs au 02/07/2009

ACTIF	en euros	PASSIF	en euros
Banque SNVB Livret	8202,60	Rapport au 02/07/09 (SNVB)	909,17
Banque SNVB compte courant	941,06	Réévaluat. - Bénéficio	134,49
<b>TOTAL</b>	<b>9143,66</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9143,66</b>

Liquidité de l'association		Le passif est égal à la trésorerie disponible au 02/07/10 -	
		En attente de vérification	
<b>DONC PENSEZ A REMETTRE VOS ADHESIONS AU PLUS VITE</b>			

Les comptes ont été approuvés par deux commissaires aux comptes:  
 Nom: **Béatrice**  
 Prénom: **Sophie**  
 Contrôlé le: **20/10/10**  
 Signature: 

Nom: **HAYETIYE**  
 Prénom: **Bacol**  
 Contrôlé le: **20/10/10**  
 Signature: 

29/09/08

Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs  
 Compte de résultat année 2007/2008

N° ordre	Date	Opération	Chèque	Pointé	Recettes	Dépenses
		à compter du 02/07/09				
	03/07/09	virement du livret association sur compte courant		X	500,00	500,00
1	03/07/09	La Poste ( timbres)	8 686 827	X	500,00	
2	03/07/09	FNAC (ordinaireur)	8 686 828	X		11,10
3	05/08/09	Remboursement P. Rousseau achat à Carrefour Chelles	8 686 829	X		698,90
4	29/09/09	SCRIPT LASER (photocopie)	8 686 830	X		15,89
5	14/10/09	CARREFOUR (pot assemblée générale du 15/10/09)	8 686 831	X		40,00
6	17/11/09	46 adhésions (remise de chèques)		X	480,00	37,25
7	17/11/09	3 adhésions (liquide Baranger - Vicini - Niles)		X	30,00	
8	22/12/09	13 adhésions (remise de chèques)		X	130,00	
9	22/12/09	1 adhésion (liquide Tofflon)		X	10,00	
10	31/12/10	Produit financier Intérêts 2009			184,48	
11	10/01/10	Achat Cidre	8 941 711	X		5,80
12	11/01/10	9 adhésions (remise de chèque)		X	90,00	20,00
13	13/01/10	Achat Galette	8 941 712	X		
14	16/01/10	1 adhésion		X	10,00	
15	29/01/10	SCRIPT LASER (photocopie)	8 686 832	X		93,75
16	09/02/10	2 adhésions		X	20,00	
17	23/02/10	Paiement assurance	8 941 713	X		83,30
18	20/03/10	Paiement débours (17 chèques remis) CARPA - Domaine de Vaires		X	220,90	
19	07/01/10	Chèque	8 686 833	X		14,90
		<b>Total (€)</b>			<b>1655,38</b>	<b>1520,89</b>
		Résultat compte courant			134,49	

Les comptes ont été approuvés ultérieurement

Nom: **Béatrice**  
 Prénom: **Sophie**  
 Contrôlé le: **20/10/10**  
 Signature: 

Nom: **HAYETIYE**  
 Prénom: **Bacol**  
 Contrôlé le: **20/10/10**  
 Signature: 